UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

Licence professionnelle Gestion des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire – Parcours Management des Organisations et Secteur Associatif

Domaine :
Droit – Economie – Gestion

Mention :
Gestion des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire

UFR/Institut :
UPEC – IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud)

Type de diplôme :
Licence professionnelle

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 2

Niveau de diplôme :
Bac + 3

Niveau de sortie :
Niveau II

Lieu(x) de formation :
Campus de Sénart

Durée des études :
1 an

Accessible en :
Formation initiale,
Formation continue,
Formation en alternance

Site web de la formation :
www.iutsf.org

Présentation de la formation

Cette licence professionnelle se positionne comme une formation du champ de l'économie sociale, avec une triple spécificité :

1) elle vise des futurs professionnels motivés par une carrière dans le secteur associatif, ou pour lesquels le secteur associatif sera un partenaire incontournable.

2) elle concerne des étudiants ayant une formation de niveau bac + 2 (ou plus) en gestion, économie, droit, carrières sociales ou sanitaires ; elle est pertinente aussi pour des salariés cherchant une spécialisation secteur associatif, dans le cadre d'une formation continue, à la suite d'une VAP85 ou d'une VAE ayant abouti partiellement

3) Cette licence constitue une offre de formation au management de niveau II

Capacité d'accueil

30

Compétence(s) visée(s)

- Situer le projet et les actions de l'association au regard de ses territoires d'intervention, et du cadre juridique et légal
- Lire et analyser les documents comptables
- Elaborer un budget d'action, ou un budget annuel
- Construire des tableaux de bord analytiques
- Traiter les formalités courantes de la fonction employeur, avec les notions de base du droit du travail et des conventions collectives
- Animer et diriger une équipe
- Avoir connaissance de la législation bénévolat / volontariat
- Utiliser les outils bureautiques avec efficience
- Réaliser un diagnostic de territoire
- Concevoir, poser et analyser une enquête ou un entretien
- Elaborer un projet et utiliser des outils de conduite et d'évaluation
- Organiser une communication interne ou externe

Poursuites d'études

Cette licence professionnelle ne prépare pas directement aux poursuites d'études ; des étudiants de cette formation ont toutefois continué sur des masters tels que :

- Expertise, ingénierie et direction des organisations, parcours éducation et culture
- Expertise, ingénierie et direction des organisations, parcours insertion, formation, travail
- Intervention et Politiques Sociales
- Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire
- Problèmes sociaux et action publique, parcours Politiques

urbaines
- Conseil et médiation en milieu éducatif

Débouchés professionnels

Dans des structures associatives ou de l'économie sociale
- Directeur de petite ou moyenne structure associative
- Coordinateur des dispositifs
- Responsable d'un secteur d'activités
- Délégué régional ou départemental d'une association nationale
- Chargé de développement
- Adjoint de direction responsable des services comptables et financiers
- Adjoint de direction responsable des ressources humaines
- Assistant de gestion
- Responsable administratif

Environnement de recherche

Les Maitres de Conférences contribuant à la formation sont tous rattachés à l'Institut de Recherche en Gestion (IRG), laboratoire de gestion commun à l'UPEC et l'UPEM.
Les projets de recherche du sous-thème "Pilotage des organisations publiques et de l'Economie sociale et solidaire", qui fait partie de l'axe thématique "Performances et Responsabilités" du laboratoire, nourrissent les contenus des différents modules.

Organisation de la formation

Chaque ECUE est enseignée sous la forme de module organisé sur des journées complètes et consécutives, pour un maximum de 2 ou 3 jours, ce qui rend possible une des originalités de l'organisation de la LPMOSA : mixer les publics de formation initiale et continue.

Conformément à l'arrêté des licences professionnelles, la formation comporte :
- Un projet tutoré, qui est obligatoirement une mission pour une association ou une collectivité territoriale, en lien avec la vie associative ;
- Un stage de 16 semaines, avec les mêmes exigences.

Deux autres dispositifs contribuent à la professionnalisation :
- La réalisation d'un « projet associatif » personnel dans le cadre de l'ECUE 3 de l'UE1 : « Projet Associatif » ;
- La réalisation d'un projet collectif, mission confiée à l'ensemble de la promotion.

Stage / Alternance

Le stage de 16 semaines est obligatoirement une mission répondant à la commande d'une association ou d'une collectivité territoriale, en lien avec la vie associative.
Après le premier mois de stage, les étudiants reviennent pour 2 semaines permettant un premier temps d'analyse et de prise de recul sur l'organisme et la mission, en s'appuyant sur 3 journées du module « Audit, diagnostic, conduite de projet », et un temps de travail personnalisé avec le tuteur de stage.
L'accompagnement par le tuteur pédagogique est réalisé selon le cahier des charges présenté en début de stage, pour aboutir à la rédaction du mémoire et à la soutenance orale.
Le stage peut se dérouler à l'étranger, dans le cadre de partenariats avec des ONG ou des organismes de l'économie sociale, en particulier au Québec.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à celles définies par les articles 10 et 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à l'organisation des licences professionnelles.

La moyenne générale calculée avec les coefficients prévus, y compris le projet tutoré et le stage, et la moyenne professionnelle (projet tutoré et stage) doivent être égales ou supérieures à 10 sur 20.

La compensation entre modules constitutifs d'une unité d'enseignement d'une part, et unités d'enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Le contrôle des connaissances est effectué en contrôle continu.

Calendrier pédagogique

- Enseignements académiques, projet tutoré et collectif de septembre à janvier
- Stage de février à juin

Modalités d'admission en formation initiale

Sur dossier et entretien

- DUT GEA, DUT TC, DUT Carrières sociales
- L2 Droit, Sciences économiques, Gestion, Économie gestion, AES, MASS, LEA, STAPS
- BTS Comptabilité gestion, Assistant de gestion, Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social
- BTS PME-PMI, BTS Agricoles (associations d'environnement, forêts, etc.)

Les étudiants ayant un L2 Lettres ou un L2 Sciences, les étudiants issus d'autres formations bac + 2 dans les domaines de la gestion, la comptabilité ou le droit (DEUST par exemple) pourront également être accueillis pourront également être accueillis lorsqu'ils pourront justifier d'une pratique associative.

Modalités d'admission en formation continue

Vous avez plus de 26 ans ,vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou intérimaire , vous souhaitez développer, enrichir vos compétences, changer de métier ou de fonction : **vous êtes concerné par la Formation continue**.

Cette formation est proposée en formation continue - télécharger la fiche de formation

Pré-requis
Titulaires d'un bac + 2, ou pouvant bénéficier d'une VAPP, ayant une expérience associative, ou un projet de reconversion dans le secteur associatif, après entretien avec le responsable de la formation.

Modalités d'admission en formation par apprentissage

- DUT GEA, DUT TC, DUT Carrières sociales,
- BTS Comptabilité gestion, Assistant de gestion PME PMI, BTS Agricoles (associations d'environnement, forêts, etc.),
- L2 Droit, Sciences Economiques, Gestion, économie Gestion, AES, MASS, LEA, STAPS, les étudiants ayant un L2 Lettres ou un L2 pourront également être accueillis lorsqu'ils pourront justifier d'une pratique associative, dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire les étudiants issus d'autres formations bac + 2 dans les domaines de la gestion, la comptabilité, de l'économie, de la sociologie, du médico-sociale ou le droit (DEUST par exemple) pourront également être accueillis
- Étude des dossiers et entretien.

Candidature

- En formation initiale, alternance ou continue, télécharger un dossier sur CANEL
- Pour les étudiants internationaux : www.campusfrance.org

Partenariats

- Partenariat avec la Confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture de France (CMJCF), reconduit chaque année depuis 2005 : c'est dans ce cadre que plus de 250 salariés du réseau CMJCF ont été diplômés par une validation (totale, ou partielle avec suivi d'une partie des enseignements)

- Partenariat 2010-2012 avec le syndicat d'employeur SNEFOS et UNIFORMATION pour l'organisation d'un groupe dédié en formation continue.

- Partenariats pour l'accueil de stagiaires et de projets tutorés, ou pour l'intervention de professionnels dans la formation, avec :
- L'association « Les Petits Frères des Pauvres » ;
- En Seine-et-Marne : la FOCEL, le CDAJEP77, le Conseil Général.

- Partenariat avec la Fondation Rue Principale du Québec pour l'accueil de stagiaires

Responsables pédagogiques

Nadia OULAHBIB

Scolarité

Accueil / scolarité
Route Forestière Hurtault - 77 300 Fontainebleau
+33 (0)1 60 74 68 00
seve@iutsf.org

Secrétariat

Département GEA
Route Forestière Hurtault - 77 300 Fontainebleau
+33 (0)1 60 74 68 01
lproasso@iutsf.org

Plus d'informations

Service formation continue
seve.fc@iutsf.org

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
61, avenue du Général-de-Gaulle
94010 Créteil cedex